

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2024

Le mercredi 18 décembre 2024 à 20 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 12 décembre 2024, s'est réunie sous la présidence de Raymond DESILLE.

Secrétaire de la séance : Gérard ALAIRE

Présents : Raymond DESILLE, Gérard ALAIRE, Marie-Laure FELIX, Frédéric ANGIBAUD, Erwann BELLY, Aurélie CHAUVIN, David JOUBERT, Stéphanie PAJOT, Thomas RAMBEAU

Représentés :

Absents et excusés : Antoine RUBIO, Jenny HURTAUD, Florent BOUILLAUD, Marie MAINGOT, Dominique SOUCHET

Ordre du jour :

- 1- Approbation du procès-verbal du conseil municipal en date du 27 novembre 2024.
- 2- Personnel communal : Création d'un poste d'adjoint technique territorial, à temps complet, à compter du 1er mars 2025.
- 3- Personnel communal : Rémunération agents recenseurs.
- 4- Mise à jour de numérotation de voirie.
- 5- Approbation du contrat RGPD avec la société GAIA et nomination du Délégué à la Protection des Données (DPO).
- 6- Création d'un espace de jeux pour enfants - demande de subvention auprès du Département.
- 7- Création d'une aire de sport et de jeux - Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).
- 8- Bilan consommation énergétique de la commune et présentation de l'étude énergétique de la salle associative du Vieux Château d'eau.
- 9-Divers

Début de séance : 20 heures

1- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 27 novembre 2024.

Monsieur le Maire demande s'il y'a des observations concernant le dernier compte-rendu.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 27 novembre 2024.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que suite au passage du cyclone Chido à Mayotte, l'AMF appelle à la solidarité nationale et met en place un dispositif de soutien avec la protection civile. Le conseil municipal décide le principe d'une aide financière de 50 € qui sera validé au prochain conseil de janvier.

Il remercie les élus pour leur participation à la distribution des paniers à nos aînés de la commune et de l'organisation du spectacle de Noël à la salle des fêtes.

2- Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet à compter du 1er mars 2025

Le conseil municipal décide la création d'un emploi permanent, d'adjoint technique à temps complet à compter du 1er mars 2025. Cet agent assurera des fonctions d'agent technique polyvalent en milieu rural entre autres les missions suivantes : petits travaux, entretien des espaces verts, de la voirie communale et des bâtiments communaux.

3- Personnel communal : rémunération agents recenseurs

Le conseil municipal décide que chaque agent recenseur percevra une rémunération brute de 1 000 € pour la période du contrat allant du 03 janvier 2025 au 16 février 2025.

4- Mise à jour de la numérotation de la voirie

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité, d'attribuer le numéro :

- 18 (numérotation métrique) impasse des Marronniers pour l'immeuble cadastré C190.
- 7 cour du Prieuré pour l'immeuble cadastré C581.
- 41 (numérotation métrique) route de la Macre pour l'immeuble cadastré A762.
- 49 (numérotation métrique) route de la Macre pour l'immeuble cadastré A763.
- 24 Rue d'en Bas, cadastré A256p-A756p lot numéro 2.

5- Approbation du contrat RGPD et nomination du Délégué à la Protection des Données (DPO)

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve le contrat RGPD avec la société GAIA (Le contrat, ayant pour objet de mettre en conformité de la commune PUYRAVAULT avec les exigences du RGPD et approuve la nomination de SAS GAIA en tant que Délégué à la Protection des Données (DPO) de la commune PUYRAVAULT (CNIL).

6- Création d'un espace jeux pour enfants - Demande de subvention auprès du Département

7-Dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux))

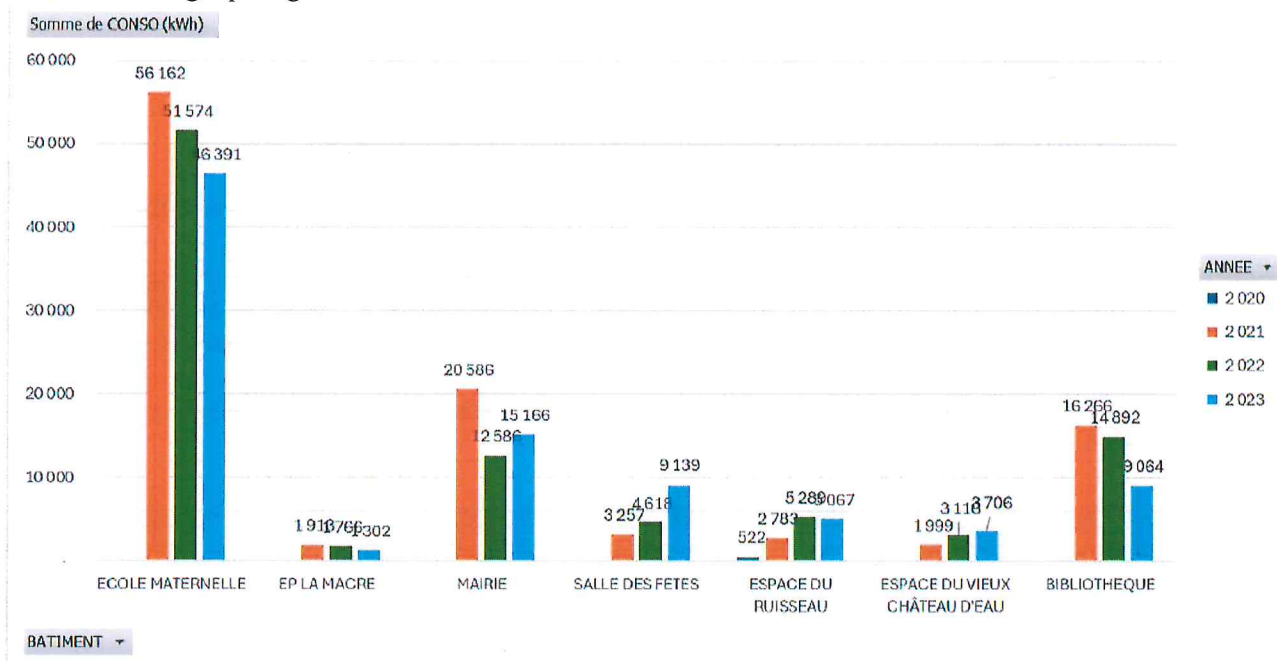
Le conseil municipal sollicite pour la création d'une aire de jeux et de sport, une demande d'aide financière auprès de l'Etat et du Département. **Le montant total des travaux HT : 72 557,50€.**

Il adopte le plan de financement prévisionnel suivant :

SOURCE DE FINANCEMENT	TAUX	MONTANT (€)
Etat DETR	30	21 767,25
Département	40	29 023,00
Sous-total financement public	70	50 790,25
Fonds propres	30	21 767,25
Sous-total collectivité	30	21 737,25
TOTAL FINANCEMENT OPERATION (HT)	100	72 557,50

8- Bilan consommation énergétique de la commune et présentation de l'étude énergétique de la salle associative du Vieux Château d'eau.

Monsieur le Maire présente le bilan établi par Madame Eléonore BERNET-ROLLANDE, chargée de mission conseil en énergie partagé à la CDC Anis Sud.



Cette pré-étude sera un outil d'aide à la décision à destination de notre commune, afin d'évaluer l'éligibilité aux aides financières à la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires.

9- Divers.

- ✓ Le conseil municipal donne son accord à la demande de la troupe du cirque de France pour présenter un spectacle de clown et variétés le 25 et 26 mars 2024 sur Puyravault.
- ✓ Suite à une demande d'une habitante de la commune qui souhaite donner des cours de yoga, le conseil donne un avis favorable à la mise en place de cette nouvelle activité sur la commune. Une convention définissant les termes des conditions de mise à disposition d'une salle municipale sera signée ultérieurement.

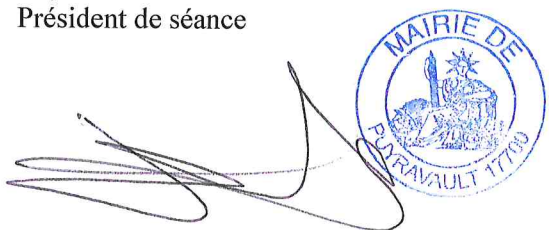
- ✓ Demande de la société « Savoir huître » d'un emplacement pour vendre des huîtres. Monsieur le Maire contactera l'entreprise pour de plus amples renseignements
- ✓ Les élus de la commune sont invités à la réunion d'ouverture du chantier pour le projet éolien Chambon/Puyravault.
- ✓ Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la signature de l'acte notarié le vendredi 13 décembre dernier, pour l'achat des bâtiments situés cour du Prieuré.
- ✓ Le 11 janvier 2025 : à 11h30 vœux au personnel communal, à 16h30 plantation, route de Chambon (derrière le cimetière), des arbres pour les enfants nés en 2024 à Puyravault et suivi à 17h, des vœux à la population à la salle des fêtes.
- ✓ Fermeture de la mairie et de l'agence postale du 23 décembre 2024 au 04 janvier 2025.

Date du prochain conseil municipal :

- Le 29 janvier 2025 à 20h.

Fin de séance : 22 heures

Raymond DESILLE
Président de séance



Gérard ALAIRE
Secrétaire de séance

A blue ink signature of Gérard Alaire, the Secretary of the session, written in a cursive style.

